Angers Loire habitat

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 23 septembre 2021

ANGERS LOIRE HABITAT VEUT DÉDIER 10% DE SES LOGEMENTS ACCESSIBLES AUX SENIORS

Micheline dans son nouveau logement de la résidence «Le Parc»

Comme 8 autres personnes, Micheline, 87 ans a pris possession cet été de son nouvel appartement dans la résidence « Le Parc », livrée par Angers Loire habitat en juillet et située à proximité du parc Bellefontaine en plein cœur d'Angers. La particularité de son logement : être doté d'équipements spécifiques qui favorisent le maintien à domicile et l'autonomie de sa locataire.

Sur les 22 logements locatifs que compte la résidence, 9 ont des douches avec une barre de maintien, des largeurs de portes favorisant l'usage des fauteuils roulants... Pour Micheline, « l'attribution de ce nouveau logement est une très bonne nouvelle ». Elle précise « je suis locataire d'**Angers Loire habitat** depuis plus de 60 ans. Mon logement était devenu trop grand, j'avais besoin d'une superficie plus petite. Mais je tenais absolument à rester dans le quartier Jeanne d'Arc. Ce logement me ravit, il est tout neuf avec une terrasse et un loyer bien inférieur au prix d'une maison de retraite ». Elle ajoute : « Sa configuration et ses équipements me permettront d'y rester longtemps tout en gardant mon autonomie. »

Ce nouveau programme illustre bien la stratégie déployée par Angers Loire habitat en faveur du logement des seniors depuis une vingtaine d'années. Si l'office a construit depuis les années soixante 9 résidences «autonomie», gérées par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Angers, son offre à destination des seniors s'est largement enrichie et s'appuie sur une politique volontariste qui se décline en 3 axes :

• **Réaliser des travaux pour faciliter le maintien des plus âgés dans leur logement.** Une centaine de logements par an bénéficie ainsi d'adaptations comme le remplacement de baignoires par des douches ou l'installation de volets roulants électriques. Une commission d'adaptation a été mise en place en 2005 pour étudier les demandes individuelles des locataires.

• **Dédier à chaque nouveau programme de construction des logements dotés d'équipements nécessaires à l'autonomie des personnes âgées** : porte du hall d'entrée coulissante, interrupteurs aux couleurs contrastées par fonction (éclairage, volet roulant), va-et-vient électrique dans les chambres, salle de bains avec douche et circulation facile...

• **Adapter plusieurs logements aux besoins spécifiques des seniors dont les programmes bénéficient d'une réhabilitation complète** : installation de douche avec siège et barre de maintien, motorisation des volets roulants, interphone avec visiophone...

Des critères doivent être réunis pour pouvoir engager de tels aménagements : le logement doit être situé en rez-de-chaussée ou bénéficier d'un ascenseur, les parties communes accessibles de plain-pied de l'extérieur, une offre de services disponible à proximité du bâtiment.

Aujourd'hui 68% du patrimoine de l'office est accessible aux seniors (accès à l'immeuble et au logement) et 8% des logements ont bénéficié de travaux d'adaptation. L'office s'est fixé pour ambition de réaliser 10% de logements seniors en construction comme en réhabilitation.

Chiffres clés

Près de 3 600 titulaires d'un bail (31%) ont plus de 60 ans
15% ont plus de 70 ans.

ANGERS LOIRE HABITAT EN QUELQUES CHIFFRES

L'Office Public de l'Habitat, rattaché depuis **janvier 2012** à **Angers Loire Métropole**, gère près de

14 000 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX sur **19 COMMUNES**

L'Office propose des **logements en location** et en **accession**, des **logements familiaux**, des logements dédiés aux **seniors** et aux **étudiants** mais également des **locaux d'activités**.

100 M€ SONT INVESTIS CHAQUE ANNÉE dans l'économie locale.

INFORMATIONS RENSEIGNEMENTS

Caroline Pavlovic
Directrice de la communication

Angers Loire habitat
T 02 41 23 57 83